

Bruxelles, le 4 octobre 2024  
(OR. en)

13994/24

ENER 474  
COMPET 981  
CLIMA 332

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Divergence des prix de gros de l'électricité - Échange de vues

---

Les délégations trouveront en annexe la note d'information de la présidence sur la divergence des prix de gros de l'électricité, en vue de la session du Conseil TTE (Énergie) du 15 octobre 2024.

## Divergence des prix de gros de l'électricité

### **Contexte et vue d'ensemble**

Ces derniers mois, l'Europe centrale et orientale et l'Europe du sud-est ont été confrontées à des prix élevés de l'électricité, avec de fortes hausses pendant les heures de pointe, en particulier le soir. Ces prix, qui, dans certains cas, dépassaient 400 EUR/MWh en juillet et août 2024, ont touché de manière disproportionnée la région de l'Europe du sud-est, exerçant une pression considérable sur l'économie et la compétitivité des pays de la région.

Les États membres de la région ont été particulièrement affectés, ce qui a entraîné des problèmes de compétitivité; c'est pourquoi ils demandent une action coordonnée de l'UE pour stabiliser les prix et améliorer la sécurité énergétique dans la région.

La Commission, en étroite coopération avec les États membres concernés, examine les éléments et les facteurs ayant potentiellement conduit à cette situation, notamment une forte demande d'électricité pendant une vague de chaleur ou des travaux d'entretien sur le réseau de transport et dans plusieurs centrales électriques. L'inadéquation des infrastructures transfrontières entrave également la distribution efficace de l'électricité entre certaines régions, en particulier lorsque la demande est à son pic, ce qui entraîne une augmentation des prix et des dysfonctionnements du marché. En outre, la région de l'Europe du sud-est n'est pas entièrement intégrée au grand marché de l'électricité de l'UE, ce qui peut également entraîner d'importantes différences de prix et entraver le transfert fluide de l'énergie excédentaire depuis d'autres régions.

Dans le même temps, la région est confrontée à des difficultés liées à la gestion des énergies renouvelables variables en raison de la disponibilité insuffisante de solutions de stockage ou d'autres solutions de flexibilité. Par exemple, la diminution de l'énergie hydroélectrique due aux conditions de sécheresse a rendu certains États membres plus dépendants des centrales au charbon et au gaz, ce qui a également entraîné une hausse des coûts.

Ces pics sur le marché de gros de l'électricité, en particulier en Europe centrale et en Europe du sud-est, mettent en évidence qu'il est nécessaire d'envisager des mesures ciblées permettant de contribuer efficacement au renforcement du marché de l'électricité, de la sécurité énergétique et de la stabilité dans la région et, plus généralement, dans l'Union.

## Mesures nécessaires

Afin de relever ces défis, de garantir le bon fonctionnement du marché dans l'ensemble de l'UE, de mieux gérer la variabilité des énergies renouvelables et d'aligner plus efficacement l'offre sur la demande, des investissements substantiels dans les interconnexions et la flexibilité (participation active de la demande, capacité de stockage, etc.) sont nécessaires, au-delà d'investissements supplémentaires dans les infrastructures, tout en prévoyant des adaptations ciblées et des mécanismes de solidarité pour soutenir les États membres. Parallèlement, des mesures à court terme peuvent être nécessaires pour éviter des périodes de tarification élevée pendant la période hivernale. Il importe de veiller à ce que les décisions nationales tiennent également compte des effets plus larges sur la région. Une coordination renforcée entre les gestionnaires de réseau de transport (GRT) et une coordination de la planification des infrastructures sont essentielles pour libérer tout le potentiel de la région et stabiliser les prix.

## Questions d'orientation en vue du débat

1. Quelles mesures supplémentaires pourraient être prises pour accroître la capacité physique transfrontière afin d'améliorer les échanges entre les différentes régions de l'Union européenne?
2. Est-il nécessaire de renforcer la coordination afin d'assurer que les décisions prises au niveau national tiennent compte de leur incidence plus large au niveau régional?
3. Quelles mesures à court et à long terme doivent être prises dans la région et, plus généralement, sur le marché intérieur de l'énergie pour faciliter le déploiement de la flexibilité, améliorer l'efficacité des flux transfrontières et favoriser la transparence et l'accessibilité des données relatives à l'électricité?